

Les 2 classes



Classe 1



Classe 2

A qui s'adresser?

Unité d'enseignement du centre
hospitalier du Mans
Pédiatrie 1
194 Avenue Rubillard
72037 Le Mans Cedex

Tél : 02-43-43-26-41

Adresse mail :

ecoledesenfants@ch-lemans.fr

prof.uechm@gmail.com

classepediatrie1.uechm@gmail.com

Page Facebook : Ecole de l'hôpital du Mans

« Conformément à la loi d'orientation
du 10 juillet 1989, il est essentiel que
l'école remplisse au mieux sa mission
d'accueil et d'éducation des élèves en
difficulté et, en particulier, des enfants
et adolescents atteints de troubles de
la santé. »

B.O.n°41 du 18-11-1999: Accueil des enfants
et adolescents atteints de troubles de la santé

Unité d'Enseignement de l'Hôpital du Mans



L'École de l'hôpital a été créée en
1967 à la demande d'un chirurgien ;
elle dépend de l'Education Nationale.

Rebaptisée Unité d'Enseignement en
2010, elle compte aujourd'hui deux
postes d'enseignants de primaire et
deux demi-postes d'enseignants du
secondaire.



Pour QUI ?

L'école du Centre Hospitalier s'adresse, après avis favorable des médecins, à tous les enfants hospitalisés en pédiatrie et chirurgie pédiatrique ayant entre 6 et 18 ans.

Quand ?

Les cours ont lieu :

- lundi, mardi, jeudi : toute la journée
- mercredi et vendredi : le matin.

Où ?

La scolarisation se déroule dans le service pédiatrie :

- en classe 1 pour les enfants du CP à la 5^{ème} et ceux relevant de l'enseignement spécialisé,
- en classe 2 pour les jeunes de la 4^{ème} à 18 ans,
- au chevet pour les jeunes de tous les âges si l'élève ne peut se déplacer.



Qui enseigne au CH ?

Deux professeures des écoles spécialisées enseignent en classe 1 et aux chevets.

Des professeurs certifiés en mathématiques, anglais, espagnol, SVT et arts plastiques, et une enseignante PLP de lettres-histoire interviennent en classe 2. Il y a possibilité de travailler sur l'orientation selon les besoins.

Quelques-unes des missions de l'enseignant spécialisé à l'hôpital :

- **assurer la scolarisation** pendant l'hospitalisation
- **maintenir un lien** avec l'établissement d'origine
- **préparer le retour** (en mettant en place un SAPAD par exemple)
- **travailler en équipe** et coopérer avec tous les partenaires de l'Unité d'Enseignement.

Lien avec les établissements

Les enseignants du CH peuvent prendre contact avec l'établissement d'origine du jeune (après autorisation signée des parents de l'élève). Avec une bonne collaboration (écrits par mail, réception/envoi de cours, de fiches d'exercices, de devoirs...), le jeune se sentira dans les meilleures conditions pour son retour en classe.

Afin d'assurer au mieux la continuité dans les apprentissages de l'élève, les professeurs du second degré peuvent s'appuyer sur les leçons écrites sur e-lyco.

Interventions au CH

Des intervenants extérieurs viennent dans le cadre du projet d'Ecole de l'hôpital : directrice du CIO, rédacteur en chef du Webzine Vitav, poètes, musiciens, slameurs, illustrateurs...

Ces rencontres peuvent déboucher sur des productions d'élèves qui sont mises en valeur dans le service ou sur la page Facebook de l'Ecole de l'Hôpital, et éditées dans le journal de l'école.